

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LE
SEMEUR CANADIEN,
 Journal des Connaissances Utiles
 EN
 POLITIQUE, LITTÉRATURE, MORALE, ET RELIGION.

Le champ c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT. LE SEMEUR CANADIEN se publie à **Napierville**, BAS-CANADA, et paraît le *Deuxième* et le *Quatrième* JEUDI de chaque Mois.—Le **PRIX** de L'ABONNEMENT est de **3** Chelins et **9** Deniers par **Année** pour un seul *Exemplaire*; pour trois *Exemplaires* **10** Chelins; et pour sept *Exemplaires* **20** Chelins. Les lettres et envois doivent être adressés au **RÉDACTEUR**. On est instamment prié d'affranchir.

LITTÉRATURE.

LE PÈRE ET LA MÈRE DE M. DE LAMARTINE
 PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

(Nous empruntons aux *Confidences* de M. de Lamartine les détails suivants sur ses parents, qui ne manqueront pas sans doute d'intéresser nos lecteurs.)

Le peuple vint arracher une nuit, de sa demeure, mon grand-père, malgré ses quatre-vingt-quatre ans, ma grand-mère, presque aussi âgée et infirme, mes deux oncles, mes trois tantes, religieuses, et déjà chassées de leurs couvents. On jeta pêle-mêle toute cette famille dans un char escorté de gendarmes, et on la conduisit, au milieu des hutes et des cris de mort du peuple, jusqu'à Autun. Là, une immense prison avait été destinée à recevoir tous les suspects de la province. Mon père, par une exception dont il ignorait la cause, fut séparé du reste de la famille et enfermé dans la prison de Mâcon. Ma mère, qui me nourrissait alors, fut laissée seule dans l'immense hôtel de mon grand-père, sous la surveillance de quelques soldats de l'armée révolutionnaire. Et l'on s'étonne que les hommes dont la vicissitude de ces jours sinistres aient apporté, en naissant, un goût de tristesse et une empreinte de mélancolie dans le génie français? Virgile, Cicéron, Tibulle, Horace lui-même, qui imprimèrent ce caractère au génie romain, n'étaient-ils pas nés comme nous pendant les grandes guerres civiles de Rome et au bruit des prescriptions de Marius, de Sylla, de César? Que l'on songe aux impressions de terreur ou de pitié qui agitèrent les flancs des femmes romaines pendant qu'elles portaient ces hommes dans leur sein! Que l'on songe au lait aigre de larmes que je suçai moi-même dans les mamelles de ma mère pendant que la famille entière était dans une captivité qui ne s'ouvrait que pour la mort! pendant que l'époux qu'elle adorait était sur les degrés de l'échafaud, et que, captive elle-même dans sa maison déserte, des soldats féroces épiaient ses larmes pour lui faire un crime de sa tendresse et pour insulter à sa douleur!

Sur les derrières de l'hôtel de mon grand-père, qui s'étendait d'une rue à l'autre, il y avait une petite maison basse et sombre qui communiquait avec la grande maison par un couloir obscur, et par de petites cours étroites, et humides comme des puits. Cette maison servait à loger d'anciens domestiques retirés du service de mon grand-père, mais qui tenaient encore à la famille par de petites pensions qu'ils continuaient de recevoir, et par quelques services d'obligeance qu'ils rendaient de temps en temps à leurs anciens maîtres; des espèces d'affranchis romains, comme

chaque famille a le bonheur d'en conserver. Quand le grand hôtel fut mis sous le séquestre, ma mère se retira seule, avec une femme ou deux, dans cette maison. Un autre attirait encore.

Précisément en face de ces fenêtres, de l'autre côté de cette ruelle obscure, silencieuse et étroite comme une rue de Gênes, s'élevaient et s'élèvent encore aujourd'hui les murailles hautes et percées de rares fenêtres d'un ancien convent d'Ursulines; édifice austère d'aspect, recueilli comme sa destination, avec un assez beau portail d'église adjacente sur un des côtés, et sur le derrière, des cours profondes et un jardin orné de murs noirs et dont la hauteur était tout espoir de les franchir. Comme les prisons ordinaires de la ville regorgeaient de prisonniers, le tribunal révolutionnaire de Mâcon fit disposer ce convent en prison supplémentaire, pour y jeter le surplus des détenus. Le hasard ou la Providence voulut que mon père y fût enfermé. Il n'avait ainsi, entre le bonheur et lui, qu'un mur et la largeur d'une rue. Un autre hasard voulut que le convent des Ursulines lui fût aussi connu dans tous ses détails d'intérieur que sa propre maison. Une des sœurs de mon grand-père, qui s'appelait madame de Lusy, était abbesse des Ursulines de Mâcon. Les enfants de son frère, dans leur bas âge, venaient sans cesse jouer dans le convent. Ils étaient l'amusement des pauvres sœurs. Il n'y avait pas d'allées du jardin, de cellules, d'escaliers dérobés, de manoirs, de greniers ni de soupiraux de caves qui ne leur fussent familiers et dont leur mémoire d'enfant n'eût retenu jusqu'aux plus insignifiants détails.

Mon père, jeté tout à coup dans cette prison, s'y trouva donc en pays connu. Pour comble de bonheur, le geôlier, républicain très-corruptible, avait été, quinze ans avant, enrassier dans la compagnie de mon père. Son grade nouveau ne lui changea pas le cœur. Accoutumé à respecter et à aimer son capitaine, il s'attendrit en le revoyant, et quand les portes des Ursulines se refermèrent sur le captif, ce fut le républicain qui pleura.

Mon père se trouva là en bonne et nombreuse compagnie. La prison renfermait environ deux cents détenus sans crime des salles, dans des réfectoires, dans des corridors du vieux convent. Mon père demanda pour toute faveur au geôlier de le loger seul dans un coin du grenier. Une lucarne haute, ouvrant sur la rue, lui laissait du moins la consolation de voir quelquefois à travers les grilles le toit de sa propre demeure. Cette faveur lui fut accordée. Il s'installa sous les tuiles, à l'aide de quelques planches et d'un misérable grabat. Le jour, il descendait auprès de ses compagnons de captivité pour prendre ses repas, pour jouer, pour causer des affaires du temps, sur lesquelles les prisonniers,

étaient réduits aux conjectures, car on ne leur laissait aucune communication écrite avec le dehors. Mais cet isolement ne dura pas longtemps pour mon père.

Le même sentiment qui l'avait poussé à demander au geôlier une cellule qui eût jour sur la rue, et qui le retenait des heures entières à regarder le toit de sa petite maison en face, avait aussi inspiré à ma mère la pensée de monter souvent au grenier de sa demeure, de s'asseoir près de la lucarne un peu en arrière, de manière à voir sans être vue. Elle contemplait de là, à travers ses pleurs, le toit de la prison où était enlevé à sa tendresse et dérobé à ses yeux celui qu'elle aimait. Deux regards, deux pensées qui se cherchent à travers l'univers finissent toujours par se rencontrer, à plus forte raison à travers deux murs et une rue étroite. Leurs yeux se rencontrèrent, leurs âmes s'émuèrent, leurs pensées se comprirent, leurs signes suppléèrent leurs paroles, de peur que leur voix ne révélât aux sentinelles dans la rue leurs communications. Ils passaient ainsi régulièrement plusieurs heures de la journée assis l'un en face de l'autre. Toute leur âme avait passé dans leurs yeux. Ma mère, qui avait conservé du papier et des plumes, imagina d'écrire en gros caractères des lignes concises contenant en peu de mots ce qu'elle voulait faire connaître au prisonnier. Celui-ci répondait par un signe. Dès lors les rapports furent établis. Ils ne tardèrent pas à se compléter. Mon père, en qualité de chevalier de l'arquebuse, avait chez lui un arc et des flèches avec lesquels j'ai bien souvent joué dans mon enfance. Ma mère imagina de s'en servir pour communiquer plus complètement avec le prisonnier. Elle s'exerça quelques jours dans sa chambre à tirer de l'arc, et quand elle eut acquis assez d'adresse pour être sûre de ne pas manquer son but à quelques pieds de distance, elle attacha un fil à une flèche, et lança la flèche et le fil dans la fenêtre de la prison. Mon père encha la flèche, et tirant le fil à lui il amena une lettre. On lui fit passer par ce moyen, à la faveur de la nuit, du papier, des plumes, de l'encre. Il répondait à loisir. Ma mère, avant le jour, venait retirer de son côté les longues lettres dans lesquelles le captif épanchait sa tendresse et sa tristesse, interrogeait, conseillait, consolait sa femme et parlait de son enfant. Ma pauvre mère m'apportait tous les jours dans ses bras au grenier, me montrait à mon père, m'allaitait devant lui, me faisait tendre mes petites mains vers les grilles de la prison, puis, me pressant le front contre sa poitrine, elle me dévorait de baisers devant le prisonnier, et semblait ainsi lui adresser dans son âme toutes les caresses dont elle me couvrait à son intention.

Ainsi se passèrent des mois et des mois troublés par la terreur, agités par l'espérance, éclairés et consolés quelquefois par ces lueurs que deux regards qui s'aiment se renvoient toujours jusque dans la nuit de la tristesse et de l'adversité. L'amour inspira à mon père une audace plus heureuse encore et dont le succès rendit l'emprisonnement même délicieux et lui enleva la crainte de l'échafaud.

J'ai déjà dit que la rue qui séparait le couvent des Ursulines de la maison paternelle était très-étroite. Non content de voir ma mère, de lui écrire et de lui parler, mon père conçut l'idée de se réunir à elle en franchissant la distance qui les séparait. Elle frémit, il insista. Quelques heures de bonheur dérobées aux persécutions et à la mort peut-être valaient bien une minute de danger. Qui sait si cette occasion se retrouverait jamais ? si demain on n'ordonnerait pas de transférer le prisonnier à Lyon, à Paris, à l'échafaud ? Ma mère céda. A l'aide de la flèche et du fil elle fit passer une lime. Un des barreaux de fer de la petite fenêtre de la prison fut silencieusement limé et remis à sa place. Puis un soir où il n'y avait plus de lune, une grosse corde attachée au fil glissa du toit de ma mère dans la main du détenu. Fortement attaché d'un côté dans le grevier de notre maison à un poutre, mon père la noua de l'autre à un des barreaux de sa fenêtre grillée. Il s'y suspendit par les mains et par les pieds, et se glissant de nœuds en nœuds au-dessus de la tête des sentinelles, il franchit la rue et se trouva dans les bras de sa femme et auprès du berceau de son enfant.

Ainsi échappé de la prison, il était maître de n'y pas rentrer ; mais condamné alors par contumace ou comme émigré, il aurait ruiné sa femme et perdu sa famille : il n'y songea pas. Il réserva, comme dernier moyen de salut, la possibilité de cette évasion pour la veille du jour où l'on viendrait l'appeler au tribunal révolutionnaire ou à la mort. Il avait la certitude d'en être averti par le geôlier. C'est le seul service qu'il lui eût demandé.

Quelles nuits que ces nuits furtives passées à retenir les heures dans le sein de tout ce qu'on aime ! A quelques pas des sentinelles, des barreaux, des cachots et de la mort ! Ils ne comptaient pas, comme Roméo et Juliette, les pas des astres dans la nuit par le chant du rossignol ou par celui de l'alouette, mais par le bruit des rondes qui passaient sous la fenêtre, et par le nombre de factionnaires relevés. Avant que le firmament blanchît, il fallut franchir de nouveau la rue et rentrer muet dans sa loge grillée. La corde fut dénouée, retirée lentement par ma mère, et cachée pour d'autres nuits pareilles sous des matelas, dans un coin du grenier. Les deux amants eurent de temps en temps des entrevues semblables, mais il fallait les ménager avec prudence et les préparer avec soin ; car indépendamment du danger de tomber dans la rue ou d'être découvert par les surveillants, ma mère n'était pas sûre de la fidélité d'une des femmes qui la servaient, et dont un mot eût conduit mon père à la mort.

C'était le temps où les proconsuls de la Convention se partageaient les provinces de la France et y exerçaient, au nom du salut public, un pouvoir absolu et souvent sanginaire. La fortune, la vie ou la mort des familles étaient dans un mot de la bouche de ces représentants, dans un attendrissement de leur âme, dans une signature de leur main. Ma mère, qui sentait la hache suspendue sur la tête du mari qu'elle adorait, avait eu plusieurs fois l'inspiration d'aller se jeter aux pieds de ces envoyés de la Convention, de leur demander la liberté de mon père. Sa jeunesse, sa beauté, son isolement, l'enfant qu'elle portait à la mamelle, les conseils mêmes de mon père l'avaient jusqu'alors retenu. Mais les instances du reste de la famille enfermée dans les cachots d'Autun vinrent lui demander impérieusement des démarches de suppliante qui ne coûtaient pas moins à sa fierté qu'à ses opinions. Elle obtint des autorités révolutionnaires de Mâcon un passe-port pour Lyon et pour Dijon. . . .

Le représentant Javogues fut celui de tous ces proconsuls qui laissa à ma mère la meilleure impression de son caractère. Introduite, à Dijon, à son audience, il lui parla avec bonté et avec respect. Elle m'avait porté dans ses bras jusque dans le salon du représentant, afin que la pitié eût deux visages pour l'attendrir, celui d'une jeune mère et celui d'un enfant innocent. Javogues la fit asseoir, se plaignit de la mission de rigueur que ses fonctions et le salut de la république lui imposaient. Il me prit sur ses genoux, et comme ma mère faisait un geste d'effroi dans la crainte qu'il ne me laissât tomber : " Ne crains rien, citoyenne, lui dit-il, les républicains ont aussi des fils." Et comme je jouais en souriant avec les bouts de son écharpe tricolore : " Ton enfant est bien beau, ajouta-t-il, pour un fils d'aristocrate. élève-le pour la patrie et fais-en un citoyen." Il lui donna quelques paroles d'intérêt pour mon père et quelques espérances de liberté prochaine. Peut-être est-ce à lui qu'il dut d'être oublié dans la prison, car un ordre de jugement à cette époque était un arrêt de supplice.

Revenu à Mâcon et rentré dans sa maison, ma mère vécut emprisonnée elle-même dans son étroite demeure, en face des Ursulines. De temps en temps, quand la nuit était bien sombre, la lune absente et les réverbères éteints par le vent d'hiver, la corde à nœuds glissait d'une fenêtre à l'autre, et mon père venait passer des heures inquiètes et délicieuses auprès de tout ce qu'il aimait.

Infailibilité de l'Eglise romaine.

Nous ne croyons pas à l'*infailibilité* de l'Eglise catholique romaine, parce que nous sommes forcés de voir qu'elle n'est pas infailible ; rien au monde n'est plus clair.

En effet, commençons par demander à Messieurs les prêtres où réside cette infailibilité, et ils se trouvent immédiatement embarrassés et ne peuvent nous répondre sans nous dévoiler les tristes et profondes divisions qui existent dans leur église relativement à ce point, car jusqu'à ce jour cette Eglise infailible n'a pas su déterminer le siège de son infailibilité.

Si nous nous adressons à de certains évêques, ils nous diront que c'est le pape qui est infailible, et que tout ce qui sort de sa bouche comme pape est marqué de ce sceau ; mais le célèbre Bossuet, et avec lui de nombreux évêques, et des conciles nous diront avec chaleur que ce n'est pas le pape, mais le concile général qui est infailible, un troisième parti s'opposera à ceux-là et nous dira qu'ils sont dans l'erreur, que le pape est failible, le concile est failible, mais que le pape et les conciles ensemble possèdent l'infailibilité ; un quatrième parti qui a peu d'adhérents, c'est vrai, mais qui existe, nous dira que c'est l'Eglise de Jésus-Christ, c'est-à-dire le corps entier des fidèles qui est infailible.

Voilà donc dès l'entrée plusieurs opinions qui se renversent les unes les autres, et qui nous mènent par quatre chemins différents sur le fondement même de la foi et du salut dans l'Eglise romaine. Certes, si Dieu eût établi un tribunal infailible, chargé de nous expliquer les saintes Ecritures et de nous faire connaître toute sa volonté, il nous aurait clairement indiqué où se trouve ce tribunal infailible et qui en sont les juges. Il ne nous aurait pas laissé errer sur un sujet si important, "il aurait été aussi visible qu'une ville ou une montagne, que le soleil dans les cieux."

Les Protestants n'ont jamais montré une pareille division sur le fondement même de la foi ; à cet égard ils sont tous parfaitement unanimes, et cette Eglise qui se glorifie si fort d'être *une et infailible*, aurait bien dû se mettre d'accord avec elle-même et terminer les longues dissensions qui la minent sur ce point depuis des siècles, car il nous semble que c'est se moquer des fidèles, des hommes que de dire qu'elle est infailible et de ne pas savoir nous dire où est ce tribunal à si haute prérogative, qu'elle prétend avoir dans son sein.

Un des moyens de reconnaître l'excellence d'une chose c'est de la voir agir et marcher ; une chose bonne agira bien. Ainsi, un tribunal infailible donnera des preuves d'infailibilité, tout naturellement ; et ces preuves seront entr'autres de ne jamais se contredire, de ne jamais varier, de n'enseigner jamais d'erreurs. Cherchons maintenant ces caractères-là et nous verrons que ce tribunal infailible de l'Eglise romaine a varié de siècle en siècle, qu'il s'est contredit comme jamais tribunal civil ne l'a fait plus et qu'il a enseigné de nombreuses erreurs. Entre mille exemples, je n'en citerai que quelques-uns. Commençons par les papes.

Le pape Grégoire 1er qui mourut l'an 604, déclare que celui-là est un *antechrist*, qui prend le nom de *souverain pontife*, que ce nom-là est un *nom de blasphème* (Grég. lib. VI). Plus tard le pape Grégoire VII, décrète que le nom de *souverain pontife* appartient à l'évêque de Rome (Grég. VII, 1 ep.). Le même Grégoire VII fait décréter par des conciles que le pape ne peut errer, qu'il est *infailible* (Bell. IV, 8) ; mais le pape Grégoire en 1370 dit à son

lit de mort et dans son testament, que, si dans le *consistoire*, (le consistoire est l'assemblée du pape et des cardinaux), ou dans les conciles ou ailleurs, il a soutenu quelques doctrines contraires à la foi catholique, il condamne ce qu'il a fait. Il ne croyait donc pas à son infailibilité.

Le concile de Trente ordonna qu'on préparât sous l'autorité du pape une version authentique de la Vulgate. Le pape Sixte V se chargea de cet ouvrage et y mit beaucoup de soins et donna au monde une Vulgate qu'il accompagna d'une bulle, la déclarant *parfaite*, et prononçant des anathèmes ou malédictions contre quiconque prétendrait y trouver des erreurs et y changerait quelque chose. Peu de temps après, les savants trouvèrent qu'elle fourmillait d'erreurs, tellement que le successeur de Sixte V, Clément VIII, supprima cette édition et en publia une autre dans laquelle il avait fait de mille à deux mille corrections, dont plusieurs étaient très importantes, et il donna aussi une nouvelle Vulgate comme *parfaite*, menaçant d'excommunication celui qui y trouverait des fautes. Maintenant comment faire quand de tels hommes s'accordent si peu ? qui croire ? Si on se soumet cette année au vicaire de Jésus-Christ, son successeur peut nous excommunier l'année suivante pour la même chose. Il y a quelque temps c'était un grand péché de manger de la viande le samedi, il n'en est plus ainsi maintenant. Un autre pape va peut-être changer cet usage légitime, et nous serons grandement coupables si nous mangeons un morceau de viande le samedi matin.

Selon quelques évêques, l'infailibilité du pape est un article de foi dans l'Eglise romaine, selon d'autres elle n'en est pas un ; mais comment croire que le Saint-Esprit ait demeuré dans le cœur d'un grand nombre de pontifes qui ont porté la triple couronne ? Les papes Eleuthérius et Victor ont été infestés d'hérésie ; St. Marcellin, pape, a sacrifié aux idoles et a renié la foi en Jésus-Christ dans la persécution. Il vécut assez longtemps pour se repentir de son péché et nous donner en cela une preuve qu'il n'était pas infailible. Les papes Libère (366), saint Félix, saint Zozime, (418), Honorius, (638) ont soutenu des erreurs condamnées par des conciles. Le pape Vigile obtint le siège de Rome par fraude, en chassa l'évêque légitime et changea ses opinions plusieurs fois. Le pape Léon X ne croyait pas à l'Evangile, Jean XXIII ne croyait à rien : il était athée, comme le déclare le concile de Constance ; le pape Géluse ne croyait pas à la transsubstantiation et dit dans son livre des deux Natures : *que la substance ou la matière du pain ne cesse point d'être au Saint-Sacrement, et que ce que nous célébrons est l'image ou la ressemblance du corps et du sang de Jésus-Christ.*

Plusieurs papes ont régné en même temps, s'excommuniant les uns les autres ; un très grand nombre ont été des prodiges de malignité, d'avarice, de vices et de toutes sortes de corruptions. Comment voir l'infailibilité dans de tels hommes ? Comment l'Esprit-Saint, qui seul peut rendre infailible, peut-il avoir demeuré avec eux ? quelle communion y a-t-il entre la lumière et les ténèbres ? demande l'apôtre. Jésus nous enseigne que si un homme veut faire la volonté de Dieu il reconnaîtra si sa doctrine est de Dieu, ou s'il parle de son chef ; et que si quelqu'un entend sa parole et ne la croit point, il est semblable à un homme qui bâtit sa maison sur le sable, laquelle s'écroulera, et grande en sera la ruine. Où est-il enseigné que la lumière et les ténèbres, la vérité avec l'erreur, la sainteté

avec le vice, l'infaillibilité avec les contradictions, peuvent demeurer ensemble, dans un même cœur? Où est-il enseigné que la *vérité*, cette plante si belle et si sainte peut fleurir sur les ruines du vice et de l'erreur, et que l'Esprit-Saint peut habiter avec la corruption? Non, tout s'accorde, la raison et la conscience ainsi que la révélation, pour repousser cette notion de l'infaillibilité des papes; car la soutenir, ce serait soutenir que la *vérité* n'est guère mieux que l'erreur, et le mystère de piété guère mieux que le mystère d'iniquité.

Si l'infaillibilité du pape ne peut se soutenir, l'infaillibilité des conciles le peut-elle mieux?

Si le pape qui est le chef suprême, la tête du corps de l'Eglise romaine n'est pas infaillible, comment les membres du corps séparés de la tête pourraient-ils être infaillibles? Si on ne peut pas tirer une étincelle de l'infaillibilité du pape, comment le pourra-t-on des conciles? Chaque évêque est *faillible*, c'est admis, c'est clair, c'est sans exception; quand ils sont tous réunis comment peuvent-ils être infaillibles? Ajoutez des zéros en infaillibilité à d'autres zéros, ou multipliez ces zéros par d'autres zéros, n'avez-vous jamais un nombre? Le plomb, le cuivre fondu et refondu, moulé et remoulé, peut-il devenir de l'argent, de l'or? *de rien* peut-on avoir quelque chose? des lunatiques mettant ensemble leurs têtes, peuvent-ils devenir la *sagesse* même? S'il n'y a point *de vie* dans chacun des membres, comment le corps peut-il être vivant?

Et tous ces conciles, qu'on nous donne pour des juges infaillibles, qui a plus varié, qui s'est plus contredit, qui a plus erré qu'eux? On en jugera par les faits suivants.

En 315, le concile de Néocésarée approuvé par le pape Léon IV, condamne les *secondes noces* qui sont pourtant conformes à la parole de Dieu.

En 325, le concile de Nicée condamne l'hérésie d'Arius, prêtre d'Alexandrie, qui nie la divinité suprême de notre adorable Rédempteur, mais dix ans plus tard un nombreux concile, tenu à Tyr, puis à Jérusalem condamne le concile de Nicée, relève l'hérétique Arius de sa condamnation et proclame son hérésie la foi de l'Eglise catholique. Quelques années plus tard deux conciles condamnent celui-là, mais en 354, un concile à Milan relève encore Arius de sa condamnation et envoie en exil un grand nombre d'évêques et de chrétiens qui avaient protesté contre son hérésie. Le concile de Rimini, en Italie, composé de 600 évêques nie encore la divinité suprême de notre Seigneur Jésus-Christ.

Le troisième concile d'Ephèse fut une assemblée de tumulte, de fiction et de cabale.

Le concile de Constantinople en 754 défend et condamne les images; le second concile de Nicée en 787 les rétablit et ordonne de les *adorer*; le concile de Francfort en 794, excommunique le concile de Nicée et condamne les images. Il y a encore quatre autres conciles qui se sont occupés des images, sept en tout; quatre qui les ont condamnées, trois qui les ont admises.

Le premier concile de Nicée et celui de Carthage déclarèrent que *personne* ne peut prendre *sans péché* le titre de *souverain pontife*, mais un autre concile à Constantinople et combien d'autres ordonnent le contraire.

Le concile de Constance en 1414, retranche la coupe au peuple dans la sainte Communion, mais le concile de Bâle, en 1431, la lui rend.

En 754, le concile de Constantinople appelle le pain et

le vin de la communion, *l'image du corps vivifiant* du Sauveur, et plus tard plusieurs conciles ont décidé le contraire.

Un concile de Latran a décidé que le pape est au-dessus du concile, mais deux autres, à Constance et à Bâle ont décidé le contraire.

Que de contradictions encore sur les sept sacrements, l'Eglise romaine ayant varié de deux, trois, quatre, cinq, six, s'est enfin arrêté à sept, qu'un concile dit avoir été établis par Jésus-Christ, tandis que Jésus-Christ n'en a établi que deux.

C'est assez pour le moment sur les contradictions des conciles; on en finirait pas si on voulait toutes les citer, tant elles sont nombreuses; une seule suffit pour renverser entièrement tout le système de leur infaillibilité.

Si l'Eglise romaine était infaillible, elle saurait où est son infaillibilité, surtout elle ne se serait jamais contredite, elle n'aurait jamais varié, ni enseigné d'erreurs. Ses doctrines auraient toujours été les mêmes, et en parfaite harmonie avec celles des apôtres et des premiers chrétiens; mais bien au contraire ce sont des contradictions partout. Papes contre papes, conciles contre conciles, erreurs et divisions interminables. Pendant les soixante-dix ans que le siège du pape fut transporté en France, et pendant les cinquante ans que dura le grand schisme d'Occident, l'Eglise romaine était partagée en factions ayant leurs papes à leurs têtes qui étonnèrent le monde par toutes les erreurs qu'ils se reprochèrent. Quelle belle peinture d'unité et d'infaillibilité! Comment oser parler d'infaillibilité avec de tels désordres? Et les divisions interminables des Franciscains, des Dominicains, des Carmes et d'autres ordres religieux! Comment une maison divisée contre elle-même peut-elle être infaillible?

Non, non, mille fois non, il n'y a point d'infaillibilité dans l'Eglise romaine.

Une seule chose est infaillible ici-bas, c'est la *Parole de Dieu*, ce sont les saints Ecrits des Apôtres et des Prophètes. Eux seuls n'ont jamais changé, eux seuls ne se contredisent jamais et n'enseignent jamais d'erreurs: ils sont fermes et stables aux siècles des siècles; le ciel et la terre, tous les conciles et tous les papes passeront, mais la sainte Parole de Dieu ne passera point. Qu'on est heureux de pouvoir y asseoir la plante de son pied, et s'y reposer sûrement! — (Tiré d'une brochure maintenant sous presse.)

Formule romaine d'abjuration.

Au commencement du siècle passé, des réformés de Hongrie eurent le malheur, sous le feu de la persécution, d'abjurer leur foi, et la formule qui leur fut imposée, publiée au XVII^e siècle, vient d'être réimprimée dans le texte original, par un théologien allemand.—Des 22 articles qui la composent, nous ne reproduisons ici, en traduction française, qu'un petit nombre; mais qui suffira pour porter l'horreur et l'épouvante en toute âme honnête. Tenant d'une main un cierge allumé, prêtant serment de l'autre, les apostats prononçaient les paroles suivantes:

ART. IV. Nous confessons que toutes les choses nouvelles que le pape a instituées, qu'elles soient ou non dans les Ecritures, tout ce qu'il a ordonné est vrai, divin et béatifiant. Le commun des hommes doit en faire plus de cas que des commandements même du Dieu vivant.

V. Nous confessons que le très-saint pape doit être vénéré de chacun d'un honneur divin et avec des génuflexions aussi profondes que Jésus-Christ lui-même.

VI. Nous confessons et nous affirmons que le pape doit être écouté en tous points comme le Très-Saint Père. C'est

pourquoi il faut que tous les hérétiques, qui vivent d'une manière contraire à ses lois, soient non seulement exterminés par le feu, sans exception et sans aucune miséricorde, mais encore précipités corps et âme dans la géhenne.

VII. Nous confessons que la lecture de l'Écriture sainte est l'origine de tous les schismes et de toutes les sectes, comme aussi la source des blasphèmes.

IX. Nous confessons que tout prêtre est beaucoup plus grand que Marie même, la mère de Dieu. Car celle-ci n'a donné naissance au Seigneur Jésus-Christ qu'une seule fois et ne la lui donne plus; mais un prêtre romain sacrifie et crée le Seigneur Jésus-Christ, non seulement quand il le veut, mais aussi en toutes manières, comme il lui plaît; et après l'avoir créé, il l'engloutit tout entier.

XI. Nous confessons que le pape romain a le pouvoir de changer les Écritures, de les augmenter ou diminuer à son gré, etc. etc.

VARIÉTÉS.

L'île Bourbon.

L'aspect de Bourbon est sévère; l'île s'élève au milieu de l'Océan, semblable à une borne de rocher sur la grande route du commerce de l'Inde; ses hautes terres apparaissent comme d'énormes murailles, noires, dépouillées de végétation, semées de pics, de torrens desséchés, de sombres anfractuosités. Ainsi que le simoun fait tourbillonner les sables du désert autour des pyramides, ainsi l'éternel vent d'est, qui balaie presque sans relâche la zone tropicale, accumule sur les cimes de l'île d'épais nuages dont l'ombre mouvante répand sur la croupe des montagnes une teinte mélancolique. Les vagues que ce vent soulève et entraîne à travers la vaste étendue des mers de l'Inde, venant heurter le bord abrupt du rocher, s'y brisent en volutes écumeuses, se divisent, forment deux branches, embrassent l'île d'un double courant, et roulent avec violence des quartiers de roche et des galets volcaniques, dont le frottement continu et les brusques chocs remplissent l'air de bruits sauvages. Tous ces bords escarpés et sans rivages n'offrent guère que le spectacle d'une sublime horreur. N'y cherchez point les scènes si suaves des ports et des rades des beaux climats: des navires à l'ancre se mirant dans une mer immobile, de nombreux caboteurs courant de cap en cap, et répandant sur le tableau une vie pleine de gaieté; des canots, aussi légers que l'écume des flots, sillonnant la surface polie des eaux et abordant en sécurité des plages bien abritées. Les marins qui, dans les ébranlements d'une longue traversée, ont embelli l'idée du mouillage de tous les charmes du repos, éprouvent un sentiment de colère en arrivant à Bourbon; d'éternelles ondes secouent les navires, les roulent bord sur bord, ne laissant aux matelots, dans leurs rudes bercements, aucun instant de tranquillité. Aussi de quelles apostrophes ils saluent cette terre pour eux si inhospitalière! Même à Saint-Paul, où la mer vient expirer sur une plage de sable, le sentiment de la sécurité n'existe pas. Partout les chargemens et les déchargemens ne s'opèrent qu'au milieu d'incessans dangers; à chaque instant, on craint de voir les chaloupes s'entr'ouvrir et se briser; on est assourdi du cri des noirs qui les maintiennent à la lame, et dont le corps ruisselle d'écume. En vain tous les points de la côte ont-ils été explorés avec le plus grand soin; l'art humain déclare son impuissance à doter Bourbon de ce que la nature lui a si impitoyablement refusé, un port, un abri pour les navires en détresse. — *Revue des Deux Mondes.*

Le Vogueur.

Le nouvel appareil nautique, connu sous le nom de *Vogueur*, vient de subir une triomphante expérience. — La société du *Vogueur* a fait un voyage de Paris à Saint-Cloud. Malgré tout ce qui avait été dit, la surprise et l'étonnement étaient à leur comble; tous ces hommes descendaient, les uns couchés et paraissant dormir, les autres fumant leurs cigares en lisant un journal, d'autres soutenant une conversation animée avec des marins qui les suivaient sur la rive. C'a été un véritable spectacle et une fête pour les promeneurs.

L'appareil du *noteur* soutient le corps dans l'eau en équilibre, la tête et le cou dehors, on peut attacher les pieds et les mains à une personne revêtue du flotteur, la jeter non seulement dans un lac, dans un bassin, dans un fleuve, mais au milieu d'une mer furieuse sans le moindre danger pour elle de se noyer: le seul danger qu'elle pourrait avoir à craindre, ce serait d'être ramenée sur la rive. Les impulsions et les nageoires sont fixés aux pieds et aux mains. Tout cela est simple et s'adapte promptement, se retire de même; le flotteur surtout, pour l'endosser une seconde suffit. A chaque mouvement que fait le nageur, il frappe l'eau sur une superficie de 8 centimètres carrés; c'est un point résistant considérable qui double sa force, et dont on se rendra facilement compte par les résultats produits par les ailes des roues d'un bateau à vapeur. — *Phare.*

Un Aéronaute attrappé au vol.

L'habile aéronaute M. Giuseppe Tardini vient de courir un grand danger. Dans l'après-midi du 1^{er} août, il exécuta sa dixième ascension à Stockholm, étant placé debout sur un renne attaché au ballon. Le temps était calme; l'aérostat s'enleva lentement et monta à une très-grande hauteur où il plana longtemps au-dessus de la ville de Stockholm, et du vaste parc royal de l'île de Lésing.

Vers cinq heures, une petite déchirure se fit on ne sait comment à la partie supérieure du ballon, le gaz commença à s'échapper, et aussitôt l'aérostat descendit rapidement. Poussé par un léger vent de nord-est, il allait tomber dans la mer à une petite distance des côtes de Wermindöland, lorsque, par un hasard providentiel, le bateau à vapeur de poste suédois l'*Ægir* vint à passer. Le capitaine Suenson, commandant de ce bâtiment, voyant le péril où se trouvait l'aéronaute, fit sur-le-champ faire au steamer des manœuvres si bien combinées, qu'à l'instant même où M. Tardini était sur le point d'être englouti par la mer, il put être recueilli avec le renne et le ballon à bord de l'*Ægir*.

Ce navire a conduit M. Tardini à Stockholm, où il est arrivé sain et sauf à sept heures et demie du soir. — *Idem.*

Les lions et les tigres domptés.

Jeunes et élevés en domesticité, le lion et le tigre eux-mêmes deviennent d'une douceur exemplaire. Le colonel Lebreton possédait, à Philippeville, une lionne prise toute petite, et qui, arrivée à l'âge adulte, était devenue la commensale tendre et fidèle d'un sapeur à la garde duquel elle se trouvait confiée. Ils couchaient dans la même baraque, allaient se promener ensemble, vivaient dans la meilleure intelligence et souvent mangeaient à la même gamelle. Le Colonel Lebreton devint le général Lebreton, quitta l'Algérie et donna sa lionne au Muséum, qui la lo-

gea dans une des cases étroites que vous savez. La lionne y mourut bientôt de chagrin.

Il y a maintenant au jardin botanique de Grenoble, deux jeunes lions à qui le premier venu peut impunément rendre visite dans la cour où ils sont parqués.

Enfin, au Jardin des Plantes même, se trouvent un jaguar et plusieurs hyènes, que la main d'une femme ou d'un enfant caresse sans s'exposer à l'ombre d'un danger. Les hyènes, fort avides de sucre, abandonnent le sucre qu'on leur donne pour mendier et recevoir des caresses. Le jaguar joue avec la grâce et la souplesse d'un chat, passe ses pattes formidables à travers les barreaux, rentre ses ongles, s'amuse, bondit, parcourt l'étroit espace où on le tient renfermé, et n'a encore égratigné personne.

Supposez ces lions, ce jaguar, ces hyènes, élevés dans un grand parc, dans une habitation, supposez trente ou quarante générations successives nées en domesticité comme il en est du chien, par exemple, et jugez du degré de familiarité auquel on amènerait ces races regardées comme indomptables.

Un jour, en causant avec moi, dans la jolie villa qu'il habitait en Hollande, à Gotdo, près de Rotterdam, la fantaisie prit à Martin d'aller visiter, à Bruxelles, son ancienne ménagerie qui se trouvait en ce moment en exhibition.

Pour cet homme actif, penser, c'était agir. Le lendemain, à quatre heures, nous entrions ensemble dans la ménagerie.

C'était l'hiver. Enveloppé dans son manteau, Martin se perdit dans la foule, et attendit que l'on commençât à distribuer aux animaux la nourriture qu'ils attendaient avec une féroce impatience. Alors, il toussa. Soudain, les animaux s'arrêtèrent, abandonnèrent le morceau de chair qu'ils dévorant, poussèrent des rugissements de joie, et se livrèrent à des bonds, à des sauts, à des cris inexprimables. Une femelle de tigre, qui se trouvait enfermée dans une même cage avec un lion, vint frotter sa grosse tête fourrée contre les barreaux, mendier une caresse, ramper et faire la mignardo; le lion plûga son front impérial à l'autre coin de la cage: tous deux se disputaient à qui recevrait la première caresse de leur ancien maître. Pendant ce temps, les perroquets glapissaient, les kangourous bêlaient, le gnon mugissait, les pélicans criaient, les hyènes mugissaient, les panthères rugissaient, les singes piaillaient et ébrantaient les baguettes de fer de leur cage, qu'ils secouaient des deux mains. C'était un mélange sans exemple, une confusion assourdissante de bruits, de cris, de voix, de mouvements, d'agitations, d'émotions, de tumulte que ne sauraient traduire des paroles humaines, et que des oreilles humaines n'avaient jamais entendues.

Martin, d'abord par un geste, puis ensuite par un ordre de sa voix puissante qui domina le tumulte, ordonna le silence.

Soudain tout se tut.

Alors cet homme entra, franchit d'un bond la barrière qui séparait les spectateurs des loges des animaux, et vint familièrement dire bon jour à chacun de ses anciens pensionnaires. Tous accouraient au devant de la main qui s'avavançait pour les caresser. La tigresse surtout témoigna une joie délirante. Quand les doigts rudes de Martin se promouèrent sur son épaisse et noble fourrure, un mouvement nerveux agita ses beaux membres si bien découplés; elle tremblait, elle se prosternait, elle soupirait une petite plainte tendre; elle léchait de sa rude langue le visage que

tenait accolé contre les barreaux de la cage l'ingrat, qu'elle n'avait point vu depuis quatre ans, et qui revenait enfin. Lorsqu'il s'éloigna, elle gronda, elle se désespéra, elle le rappela, et finit par se coucher, brisée et abattue, dans un coin de sa loge, sans toucher à la nourriture qu'elle avait laissée là, au premier son de la voix de son maître.

S. HENRY BERTHOUD.

Les deux bustes.

N'affectez jamais de connaître ce que vous ne connaissez pas du tout. En refusant de suivre ce conseil, vous pouvez, il est vrai, passer un moment pour un homme habile, mais, bientôt après, vous serez peut-être couvert de confusion.

On dit (et je ne garantis pas l'exactitude de ce récit) qu'un étranger vint un jour dans l'atelier d'un statuaire, où se trouvaient deux bustes que celui-ci venait de terminer. On avait dit au visiteur que l'un de ces bustes était l'image du meurtrier Greenacre, et l'autre celle du charitable Howard.

Il contempla quelque temps ces figures, remarquant dans l'une tous les traits hideux d'un scélérat déterminé, et découvrant aussi distinctement dans l'autre toutes les aimables qualités d'un philanthrope. Il ne tarissait pas sur l'éloge du sculpteur qui avait si bien réussi à représenter fidèlement les traits du vice et de la vertu. Tout se passa remarquablement bien, jusqu'au moment où l'observateur, qui paraissait si entendu, fit trop clairement voir, par une de ses remarques, qu'il avait pris un buste pour l'autre: que celui dans lequel il avait admiré tant de vertu était la ressemblance de Greenacre; et que l'autre, dans lequel il avait vu le vice sous l'aspect le plus odieux, était l'image du philanthrope.

Si nous sommes d'humeur à profiter de quelque chose, nous pouvons retirer une bonne leçon de ce récit. Quel est celui à qui on ne prête pas plus de sagesse qu'il n'en possède en réalité? Chez plusieurs il y a une ambition extrême de paraître plus sages que d'autres; pour tous, hélas! il est aisé d'être orgueilleux, mais fort difficile d'être humble. — *Old Humphrey.*

POUVOIR DE L'ÉVANGILE.—Vers la fin du quatorzième siècle, Jean Miltz ou Milicius, le plus distingué des témoins de l'époque, attirait dans sa chapelle de Prague un grand concours d'auditeurs. Célèbre par son éloquence, il était encore plus par la sainteté de sa vie. Tout son zèle éclatait dans la censure des erreurs, des abus et des vices, et sa vie exemplaire donnait un grand poids à ses paroles. Il y avait à Prague un lieu de débauche, appelé la *Petite Venise*, et rempli de femmes de mauvaise vie. Entraînées par les discours de Miltz, nombre d'entre elles renoncèrent à leurs impudicités pour mener une vie pieuse; et dès lors l'asile de la prostitution, le repaire de tous les vices, devint l'école de toutes les vertus chrétiennes, Miltz disait de ces *Madelaines* "qu'elles surpassaient en piété réelle toutes les nonnes de la chrétienté." Leur retraite fut appelée la *Maison de Repentance* ou des *Maries Madelaines*. Elles vivaient honorablement du produit de leur travail. — *Semur de Paris.*

LE SEMEUR CANADIEN.

NAPIERVILLE, 25 SEPTEMBRE 1851.

☞ L'encouragement que nous continuons à recevoir pour notre feuille nous met en état de donner encore un supplément de quatre pages. Comme nous espérons pouvoir en publier un ou deux prochainement, notre premier volume formera un livre d'environ 250 pages, avec un titre et une table des matières, que nous enverrons gratuitement à nos abonnés à la fin de décembre prochain.

MORT DE MADAME COTE.—Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Madame Côté, qui a eu lieu dimanche dernier, à trois heures du matin, à la Grande Ligne de L'Acadie. Elle est morte en se reposant sur les mérites du Sauveur et avec la bienheureuse espérance de l'immortalité.

De la Poésie.

La poésie est un élément constitutif de la nature humaine ; on ne peut concevoir un homme sans poésie, un homme qui ne soit susceptible d'être impressionné par le beau, le grandiose partout où il se trouve. S'il existe des hommes qui n'aient jamais éprouvé ces sentiments spontanés, irrésistibles que l'on nomme poétiques, ce sont des êtres disgraciés et des rebuts de la création.

Il est certains dons ou certaines facultés dont on peut être privé, sans perdre pour cela sa qualité d'homme. Ainsi il n'est pas donné à tous de pouvoir s'élever vers les hautes régions de l'abstraction et de la philosophie ; peu possèdent le don magique de la parole qui entraîne et maîtrise les auditeurs, le génie est la prérogative d'un bien petit nombre. Or, l'absence de ces précieux dons est bien une faiblesse, une infériorité, mais elle ne porte pas atteinte au caractère essentiel de membre de la grande famille de l'humanité. Il n'en est pas de même de la poésie : un homme sans poésie n'est plus un homme ; s'il existe un front qui n'ait jamais été éclairé de cette sublime lumière, c'est un front sans auréole, c'est un front ténébreux.

Faut-il en conclure que tout homme est poète ? Cela découle tout naturellement de ce que nous disons. Tout homme, cela va sans dire, n'est pas poète dans le sens spécial du mot, mais il l'est réellement dans un sens général, quelquefois il l'est plus que les poètes eux-mêmes. Car chez ceux-ci la poésie est un talent, un art, souvent même un métier, tandis que chez celui-là elle est une vie.

On ne peut guère donner une définition de la poésie, car " ce qui est vraiment divin dans le cœur de l'homme ne peut être défini ; s'il y a des mots pour quelques traits, il n'y en a pas pour exprimer l'ensemble, et surtout le mystère de la véritable beauté dans tous les genres. Il est facile de dire ce qui n'est pas de la poésie, mais si l'on veut comprendre ce qu'elle est, il faut appeler à son secours les impressions qu'excitent une belle contrée, une musique harmonieuse, le regard d'un objet chéri, et par dessus-tout un sentiment religieux qui nous fait éprouver en nous-mêmes la présence de la divinité. "

Mais de ce que la poésie est la présence de la divinité en nous, il ne faut pas conclure que c'est la même chose que la religion. Si la poésie et la religion ont quelques rapports, elles n'en sont pas moins parfaitement distinctes.

Il en est plusieurs qui confondent ces deux choses et qui

prennent des émotions poétiques pour des sentiments religieux. Après avoir admiré les beautés de la nature et plané dans les régions de la poésie, ils croient s'être approchés de Dieu et du ciel, tandis que leur âme est restée enfermée dans les limites de ce bas monde. On n'est pas religieux, surtout l'on n'est pas chrétien parce qu'on peut sentir profondément le beau et le sublime ; on n'est pas pieux parce qu'on peut s'attendrir et se livrer à l'enthousiasme, quelque pur qu'il soit. La religion est plus que tout cela : c'est le lien qui nous relie à Dieu, c'est Dieu lui-même habitant au-dedans de nous par le Saint-Esprit. La poésie, c'est la plénitude de la pensée et l'exaltation des forces de l'intelligence ; la religion, c'est le sacrifice de nous-mêmes à Celui qui nous a créés et qui nous pardonne en Jésus-Christ, c'est l'offrande joyeuse de toutes nos affections, de nos cœurs tout entiers à Celui qui seul est digne de les posséder.

Alexandre Vinet.

Le nom inscrit en tête de cet article n'est pas entièrement étranger à nos lecteurs. Ils l'ont déjà rencontré et se rappelleront que c'est à ce professeur distingué que nous avons emprunté la leçon admirable que nous avons publiée sur les *Provinciales de Pascal*. Et comme nous nous proposons d'insérer plus d'une fois encore dans nos colonnes des articles de cet écrivain, nous avons pensé qu'il serait bon de tracer une esquisse de sa vie, afin qu'en ce pays l'on fit un peu connaissance avec un auteur, que les gens instruits gagneraient beaucoup à lire et à étudier. Nous sommes d'autant plus porté à faire ce travail que nous possédons sur cet homme éminent des données sûres, recueillies aux meilleures sources pendant notre séjour en Europe.

ALEXANDRE VINET, naquit le 17 juin 1797, à Ouchy, village sur les rives du beau lac Léman et près de Lausanne, le chef-lieu du canton de Vaud. Son père, qui avait d'abord été instituteur, occupait alors une place dans les bureaux de l'état et se distinguait par la pureté et la sévérité de ses mœurs. C'était un homme de talent, d'une grande activité, mais dont les vues sur l'éducation étaient restées de cent ans en arrière. Il ne voyait point de société, préférant la solitude par instinct et sans misanthropie. Il aimait ses enfants, mais son amour était exigeant et austère, leur accordant une très-petite part de liberté.

Il s'imaginait qu'Alexandre n'avait point de talent et ne ferait jamais rien ; cependant il le mit au collège et se chargea lui-même de la surveillance de ses études. Et comme Alexandre paraissait porté vers la poésie, le père ne voulant pas qu'il suivit cette pente, corrigéait et blâmait impitoyablement tous les essais qui s'échappaient de son plume et qui n'étaient pas en petit nombre, les uns sérieux, les autres passablement gais. Ces derniers s'expliquent par la sévérité de son père, qui l'empêchait de prendre part aux amusements et aux plaisirs des autres étudiants : retiré chez lui, il se consolait de la privation qu'on lui imposait par le chant, et la composition de pièces d'une innocence légèreté.

Cette sévérité paternelle contribua sans doute à lui inspirer cette défiance de lui-même, qui devint humilité chrétienne et qui, par la grâce divine, lui est restée jusqu'à la fin de sa vie. Du reste, l'esprit religieux et moral de la maison paternelle, les exemples d'ordre et d'économie qui la caractérisaient eurent sur lui une excellente influence.

Une circonstance révéla ses talents et le fit remarquer non seulement de ses condisciples, mais aussi des maîtres dont il suivait les leçons et de la ville de Lausanne tout entière; ce fut la mort du professeur Durand, qui eut lieu en 1816. Le jeune Vinet, qui n'avait pas encore 19 ans, suivit avec émotion le convoi funèbre de ce digne et respectable vieillard; et entraîné par l'affection et la reconnaissance, il vainquit sa timidité naturelle, s'approcha de la tombe de son maître bien-aimé et, au grand étonnement de la foule accourue à ses funérailles, il fit une éloquente allocution qui commença par ces paroles:

« Quand nous voyons des âmes saintes s'élançant de la terre dont elles firent l'ornement, et laisser dans son sein leur dénouille mortelle, nous pleurons. Nous pleurons quand la mort éclaircit les rangs des justes et menace de laisser la terre déserte de ces rares adorateurs de la vertu en faveur desquels les peuples seront sauvés. C'est honoré de ces touchants regrets que vient de descendre dans le tombeau le vénérable P. J. Durand, qui pendant une longue carrière fit le bien et ne cessa de le faire qu'en cessant de vivre. La douleur empreinte sur le visage de tous ces assistants, qui l'ont accompagné à sa dernière demeure dit assez de combien d'amour il fut l'objet. Si nous gémissons sur le sort de l'être arraché au bonheur et à l'espérance dès le matin de ses jours, nous accordons cependant plus de regrets encore au vieillard qui consacra tous les instants de sa longue vie à la pratique de la vertu. Eh! qui de nous n'est pas tenté de s'écrier, malgré les longs jours de l'homme que nous venons de perdre:

« Les cieus n'ont fait que le montrer à la terre. »

Et après avoir fait l'éloge de cet homme vénéré et éveillé l'attendrissement des assistants, il termina en ces termes:

« Mais pourquoi s'arrêter à de si tristes pensées? Pourquoi fixer sur un tombeau des regards qui devraient se porter vers le ciel? Ah! ne cherchons point parmi les morts celui qui est vivant; il n'est plus ici, il est auprès de Dieu, il a laissé les faux biens et les maux de la terre pour recevoir dans les cieus l'héritage incorruptible qui ne se peut ni souiller ni flétrir, pour acquérir la gloire céleste qu'il a recherchée.

Ne pleurons donc plus son trépas, réjouissons-nous plutôt de ce qu'il a quitté cette vallée de larmes pour entrer dans sa nouvelle et bienheureuse patrie, et en honorant sa mémoire, tâchons d'imiter ses vertus. »

L'année suivante, on demanda aux professeurs de Lausanne un maître de français pour le collège de Bâle. Vinet fut immédiatement recommandé et appelé à ce poste. Il s'y rendit, bien qu'il n'eût pas encore terminé ses études théologiques; puis deux ans après, il revint à Lausanne faire ses derniers examens et recevoir sa consécration au ministère évangélique. S'étant alors marié, il repartit pour Bâle, où il demeura encore dix-huit ans, enseignant dans le collège et dans l'université et prêchant de temps à autre dans l'église française de cette ville. Ces vingt années furent pour lui un temps d'études et de travaux assidus, que l'on peut considérer comme la base des écrits remarquables qu'il publia plus tard. C'est alors que sa pensée se porta avec ardeur sur la religion et après avoir passé par un état de crise, que connaissent presque tous ceux qui veulent avoir des convictions à eux, il s'inclina avec docilité devant les enseignements de l'Écriture sainte.

Pendant son séjour à Bâle, Vinet composa un *Mémoire sur la liberté des cultes*, qui fut couronné par la Société de la Morale chrétienne de Paris. C'est alors aussi qu'il compila un ouvrage très-utile en trois volumes, intitulé *Chres tomachie française*. C'est un choix, gradué suivant l'âge, des meilleurs morceaux de la littérature française; chaque

extrait est précédé d'une introduction historique ou littéraire sur l'auteur et enrichi de notes nombreuses, grammaticales, philologiques et morales. Le troisième volume contient un discours sur l'histoire de la littérature française, qui est un vrai chef-d'œuvre en ce genre. Ses *Discours sur quelques sujets religieux* appartiennent aussi à cette époque de sa vie.

Après un séjour de vingt ans à Bâle, il quitta avec douleur en 1837 cette ville, où il avait reçu beaucoup de témoignages d'affection et d'attachement, pour retourner dans le canton de Vaud. Il était appelé à la chaire de théologie pratique de l'Académie de Lausanne, place dans laquelle il succédait à celui qui avait été son propre professeur.

(La fin au prochain numéro.)

Miettes.

Il ne faut pas s'y tromper, tous les protestants ne sont pas chrétiens, et il en est un grand nombre d'entre eux qui n'ont pas même la prétention de l'être. Cela est tout naturel, puisque dans le protestantisme chacun possède la liberté de conscience et peut, par suite, se décider pour ou contre le christianisme, ou seulement y rester indifférent.

La pensée habituelle de la mort, bien loin de nous faire perdre l'esprit, comme quelques-uns se l'imaginent, est propre à nous garder de beaucoup de mal, en nous montrant ce monde sous son vrai jour, et en nous invitant à nous préparer pour un monde meilleur.

Il n'est pas nécessaire d'avoir vécu de longues années pour se convaincre que l'homme est destiné à la lutte et que c'est là que ses forces s'éprouvent, se manifestent et grandissent.

Chaque chrétien ici-bas a sa croix à porter, croix souvent pesante et sous laquelle il succomberait, s'il n'était secouru du Ciel.

Dieu non seulement prépare l'histoire, mais il la fait: c'est en vue d'un plan déterminé qu'il dirige toutes choses.

Quand un mendiant, couvert de haillons, vient frapper à nos portes, nous le laissons entrer; mais lorsque Dieu demande et sollicite l'entrée de nos cœurs, nous le repoussons loin de nous ou nous ne voulons pas prêter l'oreille à sa voix.

Un Orphelin reconnaissant.

Un enfant du nom de Robert Finnie ayant perdu son père et sa mère, pendant le choléra de 1832, fut placé dans l'Asile protestant des Orphelins de Montréal, où il demeura jusqu'à l'âge de 12 ou 13 ans. On le mit alors en apprentissage chez un tonnelier, qu'il quitta pour l'Amérique du Sud, après l'expiration de son engagement.

De l'Amérique du Sud, il se rendit en Californie, attiré par les grandes nouvelles qui remplissaient alors le monde entier. Dans ce pays de l'or, où tant de malheureux n'ont rencontré que déceptions et misères, l'éleve de l'Asile de Montréal a eu le bonheur de réussir et de prospérer. Et se souvenant toujours des bons amis qui ont veillé sur son enfance et lui ont donné l'éducation dont il moissonne à présent les bons fruits, il vient de leur envoyer la somme de £50. C'est un fait bien réjouissant et qui fait également honneur à l'Institut des Orphelins et au jeune homme qui se montre si reconnaissant des bienfaits qu'il a reçus.

JÉSUS ET JÉSUISTE.

L'AUTRE jour, sur le boulevard des Capucines, à Paris, deux cochers de fiacre s'étaient pris de dispute. Tandis que l'un, remonté sur son siège, y gardait le silence, les bras croisés et sifflant en l'air, l'autre continuait à lui vociférer des injures :

— Imbécile ! criait-il.

Le premier reste immobile.

— Voleur !

Même silence.

— Échappé des galères !

Rien.

— Gibier de potence !

Pas davantage.

— Faussaire !

Même calme.

— Assassin !

Même flegme.

L'insolent, exaspéré par le calme du philosophe, s'arrête pour chercher une injure qui les renfermât toutes :

-- Jésusite ! s'écria-t-il enfin.

Cette fois le cocher flegmatique saute à bas de sa voiture, saisit son fouet et en sangle la figure de son adversaire. La foule, amassée par la dispute, partit d'un grand éclat de rire, tandis qu'une larme vint briller sur la joue cuivrée d'un étranger à la figure bienveillante, qui passait, et que nous allions suivre. Arrivé près du libraire de la maison dorée, il s'arrête à parcourir ces titres, qui sollicitent son regard : *Procès des jésuites ; les jésuites démasqués*, etc.

La tristesse de notre ami parut augmenter, et, comme pour y échapper, il quitta le boulevard par la rue Richelieu. A la hauteur du Théâtre Français, la foule l'arrête encore, il questionne, et apprend qu'on va jouer *Tartufe*.

— Quest-ce que Tartufe ? dit-il.

— Tiens ! répond un décroqueur qui gardait une place à la queue, d'où sort-il donc celui-ci qui ne connaît pas Tartufe, le jésuite hypocrite et voleur ? Donnez trois francs, prenez ma place, et vous m'en direz des nouvelles en sortant.

L'homme cuivré, sans savoir où il allait, se laissa pousser jusque sur une banquette du parterre. Il serait superflu de dire que le public applaudit chaque trait lancé par Molière contre les faux dévôts et tournés par tout le monde contre les jésuites ; on devine aussi que notre pauvre étranger n'en devient pas plus gai ; mais il faut du moins expliquer la cause de sa tristesse.

Olilu était né dans une contrée depuis peu fameuse en France, l'île de Taïti. Tout le monde sait que ce rocher de l'Océanie, depuis cinquante ans arraché à la barbarie, était devenu chrétien par les soins des missionnaires protestants. Tout le monde sait que, il y a peu d'années, le parti ultramontain, jaloux des succès de cette mission, imagina de la détruire et d'en confisquer les débris au profit de l'Église romaine. Mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est que le ressort de cette machination était sous la main des jésuites, assez habiles pour prétexter des intérêts politiques, soulever l'orgueil national, et conduire leurs affaires de sacristie sur les vaisseaux de la marine française et aux frais de l'État. Mais passons.

Notre Taïtien avait donc jadis lu la Bible et trouvé le plus vif plaisir à contempler l'admirable vie de Jésus-Christ. *Jésus*, ce mot seul résumait pour lui toutes les ver-

tus : droiture, amour, dévouement. Aussi n'avait-il qu'une règle de conduite : imiter son Sauveur, et qu'une manière de raisonner : en citer les paroles. Il était dans ces dispositions, lorsqu'arrivèrent les missionnaires de Rome, assez jésuites pour cacher d'abord leurs intentions. Un d'eux, désireux d'apprendre la langue du pays, prit Olilu pour maître, et ne fut pas peu surpris de trouver chez le soit-disant sauvage un si vif attachement pour sa Bible, une admiration si profonde pour Jésus-Christ. Mais songeant à l'emmener en Europe pour y enseigner le taïtien à ses collègues, futurs missionnaires dans le pays, le père Clément jugea prudent de lui laisser croire qu'ils avaient tous deux la même religion. Olilu se laissa persuader et s'embarqua. Pendant la traversée, le père Clément voulut commencer la conversion de l'admirateur de Jésus, et ne crut pouvoir mieux se recommander qu'en se disant jésuite. Malheureusement il tomba malade, et mourut avant de toucher au port. Son néophyte, encore inconverti, débarqua donc seul en Angleterre.

Le premier soin d'Olilu fut de s'informer (car il avait appris l'anglais avec les missionnaires protestants) où étaient les jésuites ?

— Les jésuites ? lui répondit-on avec surprise ; depuis des siècles ils ont été chassés du royaume.

— Où les trouverai-je donc ?

— Sans doute en Portugal dont vous voyez précisément un navire en partance dans le port.

— Parvenu à Lisbonne, Olilu demande les Révérends Pères.

— Chassés, chassés du royaume et des colonies, répond-on. Olilu se dit que sans doute ses amis n'avaient fait que passer la frontière ; il vint donc à Madrid. Ici, même question, ici, même réponse, avec cette seule différence que d'Espagne les jésuites avaient été chassés et rechassés.

Cette fois Olilu se dit qu'il avait ou tort de ne pas aller directement en France, puisque le père Clément était français ; il arrivait à Paris où nous l'avons rencontré, et l'on comprend à cette heure sa tristesse et sa déception.

Nous l'avons laissé au Théâtre Français assis près d'un jeune homme au regard timide et en dessous. Olilu, d'un caractère franc et ouvert, avait déjà, dans un entr'acte, raconté son histoire, en la terminant par son éternelle question :

— Enfin, où puis-je donc trouver mes amis, les jésuites ?

— Chut ! fit le jeune homme d'un ton mystérieux ; mais, s'apercevant que son voisin de gauche avait prêté l'oreille à la question, et attendait aussi la réponse, il reprit tout haut :

— Des jésuites ? il n'y en a plus, ils ont été chassés de France. Toutefois, voyant sur la figure d'Olilu des signes d'un regret véritable, il lui dit à l'oreille, en lui présentant une carte : venez demain à cette adresse, et nous en causez.

Olilu, fidèle au rendez-vous, ne fut pas peu surpris de trouver en soutane le jeune homme qu'il avait vu la veille en habit noir.

— Quoi ! lui dit-il, seriez-vous prêtre comme le père Clément ?

— Peut-être.

— Mais alors pourquoi vous ai-je vu hier dépouillé du costume sacré ?

— Parce que selon les idées du monde, un ecclésiastique ne doit pas aller au théâtre.

— Mais si c'est un péché quand le monde le sait, n'est-ce pas encore un quand le monde l'ignore ?

— Non, mon ami ; quel mal cela fait-il à mon prochain quo je passe la soirée là-bas ou ici ? Sans doute, si les gens du dehors le savaient, ils pourraient en être scandalisés ; aussi, devons-nous prendre toutes les précautions pour échapper aux regards indiscrets ; et par exemple, plutôt que d'exposer la soutane dans les rues à dix heures du soir, rentrer chez nous à deux heures du matin. Je le répète avant tout, évitons le scandale ; tous nos docteurs sont d'accord là-dessus.

— De quels docteurs parlez-vous ?

— De ceux de vos amis.

— Quoi ! vous êtes jésuite ? dit Olilu avec joie.

Le jeune homme sourit.

— Oui, dit-il tout bas, se rappelant que les murs ont des oreilles ; et sachez que je ne vous eusse pas fait cette confidence, si vous ne m'aviez pas tant parlé du père Clément ; le pauvre homme est mort ; mais vous pouvez encore nous être utile en nous enseignant la langue de votre pays.

— Je n'y perds, dit Olilu tout ébahi. Je viens en Europe à la recherche des jésuites, et à chacune de mes demandes, j'entends une de ces réponses : Chassés d'Angleterre ; chassés de Portugal ; chassés d'Espagne ; chassés de France. Jusque-là, je pouvais me dire que les disciples de Jésus-Christ avaient toujours été persécutés, et concilier ainsi les vertus de mes amis avec leurs expulsions. Mais à cette heure j'apprends que d'après leurs docteurs, les ténébres sanctifient le péché, et que, pourvu qu'on évite le scandale, le vice n'est plus vice... A ce compte, c'est le mal que vous cachez, tandis que notre commun Maître recommande de cacher le bien ? "Quand tu pries, entre dans ton cabinet, et ferme-en la porte," dit Jésus. Mais vous, jésuites, c'est pour pécher que vous fermez la porte de votre cabinet. Une chose m'étonne encore : hier, au théâtre, en présence de notre voisin, vous m'avez dit, en parlant des jésuites : "Il n'y en a plus !" Et aujourd'hui vous en êtes un ! Une des deux fois vous avez donc menti ?

— Non.

— Cependant, vous avez dit tout haut : "Il n'y a plus de jésuites en France ?"

— Mais j'ai ajouté tout bas : Il n'y en a plus devant la loi,

— Quoi ! Selon vous, ce n'est pas un mensonge ?

— Non, mon ami, c'est une simple restriction mentale, selon nos docteurs.

— Mais le Maître de vos docteurs, Celui dont vous portez le nom a dit au contraire : "Que votre parole soit : Oui, oui ; non, non ; ce qu'on dit de plus vient du diable !" Voilà la doctrine de Jésus ; il me paraît qu'elle contraste singulièrement avec les détours de ses imitateurs !

Comme le jeune homme cherchait une réponse, Olilu reprit :

— Au reste, je vous avoue maintenant que j'ai vu vos théâtres, quo je suis de l'avis de ces gens du monde qui pensent que ce n'est pas là votre place.

— Sans doute, mon ami, si, comme le vulgaire, j'y étais allé chercher des plaisirs mondains.

— Étiez-vous donc là pour votre édification ?

— Pourquoi pas ? Ne comprenez-vous pas qu'il est indispensable de voir le mal pour le combattre, et d'entrer par fois dans un mauvais lieu pour en dévoiler aux autres les dangers ? Aussi n'étais-je là qu'avec les intentions les plus

pures : mon but était de faire le bien ; or, pour l'atteindre, tous les moyens sont bons.

— Vous croyez ?

— Sans doute, et c'est à nos moralistes qu'est dû ce précepte bien connu : "La fin justifie les moyens."

— Je ne connais pas vos moralistes, mais je connais un apôtre de Jésus qui a dit : "Faisons-nous le mal pour qu'il en résulte du bien, comme le disent de nous des gens qui méritent condamnation ?" Il me semble, monsieur le jésuite, que les gens ici condamnés, c'est vous-mêmes ?

— "Il me semble" est bien dit, reprit le jeune homme d'un ton doucereux ; car cette expression me fait comprendre que vous admettez qu'on puisse voir la chose autrement. Or, dès qu'une opinion peut être discutée, dès qu'elle n'est que probablement vraie, probablement bonne, chacun est libre de la prendre ou de la repousser. Même, nos docteurs disent que de deux opinions probables on est libre de choisir celle qui l'est le moins ; c'est ce que nous appelons le probabilisme.

— Le probabilisme ? dit Olilu avec un long étonnement. Je n'ai jamais vu ce mot dans l'Évangile. Au contraire, j'y ai rencontré des paroles telles que celle-ci : "Abstenez-vous même de l'apparence du mal." Vous voyez que de mon bon Jésus à vos indulgents jésuites la distance est grande.

— Mon ami, je ne sais dans quelle édition de la Bible vous allez puiser vos citations ; mais elles me paraissent étranges.

— Cependant voyez mon Nouveau Testament.

— Quoi ! un Nouveau Testament protestant ?

— Je ne connais que celui-là. En existe-t-il donc un autre ?

— Sans doute, et voici celui du père Amelot.

— Voyons. Mais je ne m'y reconnais plus ! une de ces traductions est fautive. Voyez par exemple, il est dit ici que l'Évêque doit avoir été et non pas qu'il doit être mari d'une seule femme. Or, plus bas il est parlé des épouses comme étant encore vivantes. C'est donc votre Amelot qui se trompe ?

— Non, mon ami, ce n'est pas une erreur ; c'est une prudente correction.

— Quoi, le père Amelot corrige Dieu ? Dites donc que c'est une fraude.

— Pas précisément. Il faut distinguer entre fraude et fraude. Ainsi altérer de la marchandise dans le but de gagner de l'argent est un péché ; mais se permettre une innocente supercherie pour maintenir les hommes sous le joug salutaire de la religion est une chose permise. Vous comprenez que le célibat des prêtres est utile à l'église, édifiant pour le peuple, favorable à la confession. Modifier légèrement un texte pour appuyer une bienfaisante doctrine qu'une traduction trop servile aurait ébranlée, ce n'est donc pas une fraude ; ou du moins, convenez que c'est une fraude pieuse.

— Une fraude pieuse ! Mais M. le jésuite vous abusez singulièrement de la complaisance des mots à se laisser tor dre. Une fraude pieuse ! Ces mots déchirent mon oreille comme si vous me parliez d'un mensonge véridique, ou d'un crime vertueux. J'avoue que mon Évangile ne m'en a pas appris si long. J'y vois que le chrétien doit être simple comme la colombe, agir comme un enfant de lumière et se conduire comme en plein jour.

—Mon ami, je n'ai pas l'habitude de tant disputer; notre premier devoir comme membre de la société c'est d'obéir à nos supérieurs.

—Mais, monsieur, on peut obéir en faisant usage de sa raison.

—La raison dites-vous? Non, la raison n'est rien où Loyola commande. Pensée, réflexion, conscience, n'ont plus de sens pour nous. Nous devons sur un signe du Général de l'Ordre, renoncer à notre volonté, à nos idées, à notre intelligence, à notre cœur, et nous laisser tourner et déchirer sans résistance, comme un cadavre. . . .

—Et c'est là ce que vous nommez un jésuite?

—Oui.

—Et c'est là ce que vous appelez imiter Jésus?

—Oui.

—Eh bien! Je vous dis que vos jésuites ressemblent à Jésus comme le diable ressemble à Dieu, l'enfer au paradis, la nuit au jour, le mensonge à la vérité, l'hypocrisie à la franchise! Oh! maintenant je comprends les passages de la Bible où il est parlé de loup caché sous la dépouille d'un agneau et de Satan déguisé en ange de lumière; évidemment, ce sont les jésuites empruntant le nom de Jésus.

Ici le jeune homme au regard en dessous, s'efforça de sourire tout en grinçant des dents; et tirant son carnet il demanda à notre ami son nom et son adresse. Celui-ci donna les deux et sortit.

Le lendemain Oliva avait disparu. Peu de temps après, un cachot de la Sainte Inquisition s'ouvrit, se ferma et ne se rouvrit plus.—*Roussel.*

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

RÉSISTANCES DES IRLANDAIS. — La question religieuse, dit le *Phare de New-York*, menace de prendre des proportions chaque jour plus graves: l'Irlande vient de se mettre en résistance ouverte contre les votes du Parlement.

Le 19 août a eu lieu à Dublin, dans la Rotonde, une assemblée des catholiques, qui a failli devenir l'occasion de désordres sérieux et dans laquelle ont été jetées les bases d'une "Association générale des Catholiques d'Irlande." Les déclarations adoptées méritent d'être rapportées textuellement:

"Nous déclarons que la loi qui a été récemment votée par le Parlement, sous la dénomination de bill sur les titres ecclésiastiques, est une violation de la loi de 1829, et est contraire au grand principe de liberté religieuse établi dans ce pays.

"Nous déclarons que les Ministres actuels ont trahi la cause de la liberté civile et religieuse, et forfait à la confiance des catholiques de ce royaume.

"Nous nous engageons solennellement à faire usage de tous les moyens légitimes que permet la Constitution, pour obtenir le rappel de cette loi et de toute autre disposition légale qui impose aux catholiques de ce pays quelque incapacité civile ou religieuse, ou quelque obstacle à la jouissance de leur religion.

"Pour atteindre les résultats indiqués ci-dessus, nous jugeons nécessaire d'établir une association pour la défense du catholicisme, et nous la constituons par le présent acte.

"Le comité de l'association est chargé de publier une adresse aux catholiques de ce pays sur la position actuelle des affaires de la religion catholique."

Une dernière résolution a pour but de promettre un appui cordial aux membres de la représentation nationale qui ont défendu la liberté civile et religieuse au Parlement, et de former un comité composé des hauts dignitaires de l'Église romaine pour rechercher quels sont les points qui doivent occuper les travaux de l'association et quelles doivent être les principales règles de conduite.

Il est à remarquer que l'assemblée, pendant ses délibé-

lations, a constamment désigné les évêques par leurs titres, malgré la défense du bill. Les résolutions ont été également signées dans les formes prohibées par la loi.

CANON ÉLECTRIQUE.—On doit faire prochainement à Vincennes (France) l'expérience d'un canon électrique. Ce sera l'application toute nouvelle et très-curieuse de cette force motrice qui, chaque jour, trouve des applications très-variées. Le projectile doit être lancé au moyen de la charge d'une pile électrique composée d'éléments très nombreux et très puissants.

Il paraît que ce nouveau canon a fonctionné jusqu'ici avec beaucoup de régularité et qu'il peut lancer des boulets d'un fort calibre.

THÉORIE DU SON.—On rapporte ce qui suit, à propos d'une des dernières ascensions qui ont eu lieu à Paris:

Une remarque singulière a été faite par les voyageurs du *Zodiac*, dirigé par M. Poitevin, alors que l'aérostat était pour ainsi dire perdu dans l'espace à 5,500 mètres de hauteur; ils ont entendu, avec presque autant d'intensité que s'ils eussent été au premier étage d'une maison, le bruit des pas d'un cheval marchant au galop sur une route pavée en grès. Ils ont regardé vers la terre, et, après bien des recherches, ils ont fini par apercevoir quelque chose de gros comme une toute petite tête d'épingle qui marchait sur un petit ruban blanc. C'était là le cavalier dont les pas du cheval se faisaient entendre si haut.

SAVON NATUREL.—Les voyageurs qui reviennent de Canton ou de l'ambassade hollandaise du Japon rapportent comme une merveille de ces pays, des faisceaux de fibres de bois, longs de plusieurs pieds, bruns, rudes au toucher. Ils appellent ces fibres du bois à savon. En effet, si on les agit dans de l'eau propre, elle savonne fortement, et on se sert de cette eau comme d'une vraie savonnée. On fait sécher le balaï et on recommence l'opération tant que les fibres elles-mêmes durent. On le voit, c'est le savon le plus économique dont on pourrait se servir, car une bûche de ce bois durerait des dizaines d'années.

Deux végétaux communs en France renferment assez de saponine pour être utilisés comme matières savonnantes. L'un est le marronnier d'Inde, dont la graine peut servir à lessiver le linge; l'autre est la saponnaire commune, belle plante à fleurs odorantes qu'on rencontre souvent le long des bords des rivières et qu'on cultive dans les jardins. La racine et le dessous des tiges coupés en morceaux et cuits dans de l'eau donnent une excellente substance savonnante; on s'en sert avec succès pour nettoyer les soies, les laines, les cotons et les toiles. Les petits paquets d'herbe à savon, qui se vendent à Paris, sont simplement remplis de cette plante indigène.

L'EAU À MARSEILLE.—Un ingénieur résolu et confiant dans son art a proposé d'aller dix lieues de là emprunter à la Durance, non pas un filet d'eau, mais un fleuve tout entier, et de l'amener par mille détours, à travers ces escarpements et cette immense ceinture de montagnes et de rochers qui entourent Marseille, jusqu'au sein de cette ville, jusque dans le moindre jardin de ses innombrables villas. Il fallait sentir ses forces pour accepter une telle proposition. Les Marseillais n'ont pas reculé; ils ont dit à M. de Montricher: Allez, creusez votre rivière, percez vos rochers, jetez vos aqueducs et vos ponts, et donnez-nous la seule chose que la nature nous ait refusée, l'eau douce. On s'est mis à l'ouvrage, et en dix ans l'œuvre a été accomplie. L'année dernière encore on buvait cette eau fade et légèrement creupie que l'on trouve aux environs de la mer; cette année, c'est de l'eau rapide et pure comme dans les montagnes: car l'eau de la Durance, si trouble et si chargée de sable, est une eau limpide et excellente lorsqu'elle est filtrée. On croyait dépenser 15 millions pour cette entreprise, on ira jusqu'à 40; mais peut-on payer trop cher un pareil bienfait? C'est par centaines que se comptent les travaux d'art dans ce long trajet qui part de la Durance et aboutit à Marseille. Il est curieux de suivre cette rivière artificielle, étonnée de serpenter sur ces sommets acciden-

tés ou elle disparaît tantôt dans un aqueduc, tantôt sous un tunnel; elle semble gravir les pentes et franchir les vallées. De tous ces travaux d'art, le plus important est le fameux aqueduc de Roquefavour, d'un tiers plus élevé et plus étendu que le célèbre pont du Gard, mais auprès duquel celui-ci n'en conserve pas moins son air de grandeur et de majesté. Roquefavour est le produit de la science moderne, le pont du Gard est l'œuvre de l'art antique.—*Phare.*

ITALIE.—A en croire des lettres de Florence les gouvernements Italiens s'attendent à une tentative d'insurrection très prochaine. Ce serait en Sicile qu'éclaterait d'abord le mouvement révolutionnaire. Des rapports adressés par les représentants de deux puissances à leurs gouvernements respectifs donnent comme certain que les insurgés Italiens seraient appuyés dans leur nouvel effort par lord Palmerston qui voudrait ainsi forcer l'Italie, à rentrer sous l'influence directe de la Grande-Bretagne.

MINES D'OR EN AUSTRALIE.—La découverte de mines d'or dans le district de Bathurst, en Australie, à 200 milles de Sydney, a causé une grande agitation parmi les habitants de ce pays. D'après les dernières nouvelles on s'y rendait en masse.

BLÉ DANS LE MICHIGAN.—La récolte de blé, dans le Michigan, va surpasser d'un tiers celle de l'année dernière:—il sera exporté cette année, par cet état seul, douze millions de minots de blé, six millions de blé d'Inde, et trois cents millions de pieds de bois. On estime la valeur des exportations à vingt millions de dollars.

IMMIGRATION A NEW-YORK.—Les arrivages de la première semaine du mois de septembre ont été considérables; 35 navires venus des différents ports d'Angleterre, d'Allemagne, du Havre, de la Belgique et d'Italie, ont apporté 7,713 émigrants. Un seul de ces navires, la *Constellation*, parti de Liverpool, en avait 916 à bord.

SUCRE DE MELON D'EAU.—On a commencé à fabriquer du sucre de melon d'eau, à Chicago.

NOUVELLES DE LA CALIFORNIE.—La dernière moitié du mois de juillet n'avait point été remplie comme la première d'événements et d'émotions: elle présente au contraire un aspect de calme qui prouve que l'ordre tend à s'établir au milieu des éléments désordonnés de la société californienne. Le symptôme le plus important sous ce rapport, c'est la disposition que le comité de vigilance de San Francisco montre à remettre entre les mains de la justice régulière, les pouvoirs dont il avait dû se saisir dans l'intérêt de la sécurité publique; les magistrats semblent prêts à accomplir les devoirs qui leur sont imposés, et la latitude que le nouveau code criminel, mis en vigueur à partir du 1er juillet, laisse au jury pour l'application de la peine, contribuera sans doute à rendre leur tâche plus facile.

L'agriculture continue à prendre faveur en Californie; malgré la sécheresse qui a régné durant l'hiver et le printemps, les expériences que l'on a tentées ont donné de si beaux résultats, que bien des gens songent désormais à demander à la terre des produits beaucoup moins incertains que ceux qu'offrent les mines. Des fermes se créent dans toutes les directions, et l'on estime qu'il existe déjà près de vingt mille personnes employées aux travaux agricoles.

Les travaux de construction marchent avec rapidité dans la ville de San Francisco; depuis l'incendie du mois de mai dernier, on a achevé environ 150 maisons de briques, et d'autres sont en bonne voie. Aussi la fabrication des briques se développe-t-elle, et l'on commence à creuser quelques carrières qui promettent de fournir des pierres convenables. — *Courrier des Etats-Unis.*

LES CANADIENS AUX ETATS-UNIS.—On compte plus de 200,000 Canadiens d'origine française aux Etats-Unis. C'est le tiers de la population du Bas-Canada de la même origine.

ECOLE NORMALE.—Nous pouvons espérer qu'une Ecole Normale sera bientôt établie dans le Bas-Canada, en vertu d'un bill passé à la dernière session.

DERNIERE SESSION.—Durant la dernière session, 169 bills ont été votés par les deux Chambres.—Le Parlement est prorogé au 8 octobre prochain.

LA RUCHE.—La *Ruche Canadienne*, dont la publication a été interrompue peu de temps après sa fondation, vient de paraître sous le titre de *La Ruche* tout court. C'est à Syracuse qu'elle est maintenant publiée tous les samedis. Le prix de l'abonnement est de 10 chelins par année. Nous espérons que cette feuille contribuera à l'élevation intellectuelle et morale de nos compatriotes des Etats-Unis.

DÉCÈS.—M. Alonzo Hotchkiss, aubergiste de Lacolle, est mort la semaine dernière.

ANNONCES.

Fonderie de Caractères d'Imprimerie de Montréal.

Le soussigné prend l'occasion d'annoncer aux Imprimeurs du Canada que la promesse qu'il a faite en introduisant au public son nouveau spécimen, est en voie de s'accomplir. L'artiste d'Edimbourg a fourni les matrices pour le petit texte, et en promet d'autres sous peu. Cette addition avec d'autres améliorations considérables, rend cet établissement digne de l'appui qu'il continue à recevoir, et pour lequel le propriétaire offre ses sincères remerciements.

Les agences suivantes continuent leurs transactions avec cette fonderie:

MM. R. HOE & CO.,
de New-York,

FABRICANTS DE PRESSES;

MM. WELLS & WEBB,

TAILLEURS DE LETTRES DE BOIS.

M. GEO. MATHER,

FABRICANT D'ENCRE A IMPRIMER
de toutes couleurs;

MM. L. JOHNSON, & CO.,

Fondeurs de Caractères d'Imprimerie et de Stérotypie. De la manufacture desquels le soussigné tient toujours un assortiment général.

Les maisons susnommées sont si bien connues qu'il est inutile de faire aucune remarque sur l'excellence de leurs produits.

Tout le monde reconnaît l'avantage qu'ont les Imprimeurs du Canada de pouvoir acheter à leur porte ce qui est nécessaire pour monter ou renouveler un atelier, tandis que

LA FONDERIE DE CARACTÈRES DE
TORONTO,

qui est une succursale de cet établissement, sous la direction de M. D. K. Feehan, agent, rue Front Toronto, place les Imprimeurs de toutes les parties de la province sur un pied également favorable.

VIEUX CARACTÈRE pris en échange pour du NEUF sans aucune déduction pour le rebut, à 5d. la livre. 20 p. 0/0 imposés sur les importations américaines pour couvrir les droits de douane, les frets, etc.

CHS. T. PALSGRAVE,
Coins des rues Ste.-Hélène et Lemoine.

Les clients de journaux qui donneront trois insertions à cette annonce, en recevant paiement en caractère s'ils achètent pour quatre fois le montant de leur compte.

18 juillet, 1851.

LE PHARE DE NEW-YORK,

Rédigé par M. E. Masseras.

Prix de l'abonnement: pour le Canada \$3, 50. par année

Agent pour Montréal, M. D. Latte.

NARCISSE CYR, Rédacteur et Propriétaire.

V. LABELLE, Imprimeur.